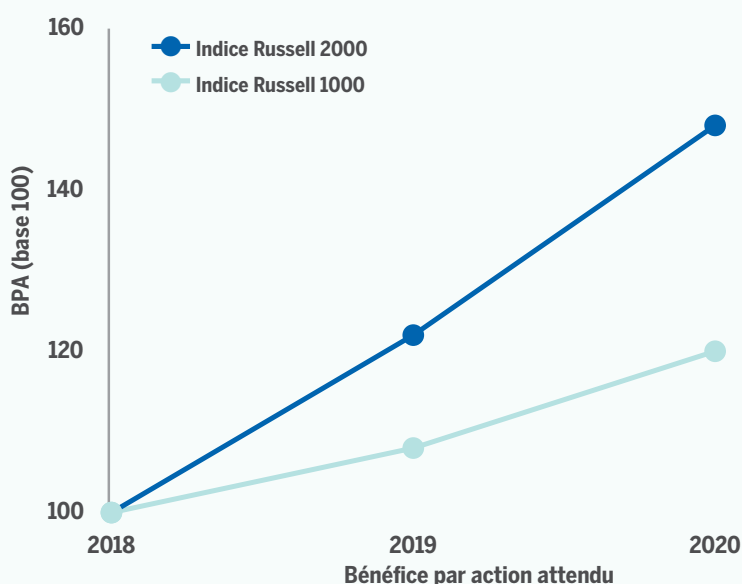


Petites capitalisations : parées à surperformer

Aux États-Unis, les petites capitalisations semblent aujourd'hui bien positionnées pour enregistrer des rendements supérieurs à ceux des grandes capitalisations. La cohérence des fondamentaux par rapport aux valorisations pourrait permettre aux petites capitalisations d'inverser la sous-performance qu'elles connaissent depuis plusieurs années maintenant.

La croissance des petites capitalisations est plus rapide que celle des grandes capitalisations



Source : FactSet à décembre 2018. Le BPA présenté pour la période 2019-2020 est une estimation du consensus et son montant réel peut être différent de celui qui est présenté. Les performances passées ne sont pas une indication ou une garantie des performances futures

- Au cours des deux prochaines années, la croissance des bénéfices par action des sociétés à petite capitalisation boursière devrait dépasser celle des grandes entreprises. Ce qui mettrait un terme à la tendance observée ces derniers temps, avec une croissance du BPA semblable chez les petites comme les grandes capitalisations. (Malgré tout, la sous-performance des petites capitalisations ces dernières années s'explique peut-être par le pessimisme dont ont fait preuve les investisseurs face aux craintes de récession.)
- En outre, compte tenu du rythme de croissance plus soutenu aux États-Unis que dans le reste du monde développé, la plus forte exposition des petites capitalisations au marché local par rapport aux grandes capitalisations (79 % contre 64 %) pourrait être un atout.
- Les valorisations des petites capitalisations sont par ailleurs attractives si l'on compare le ratio cours/bénéfices (C/B) de l'indice Russell 1000 à celui du Russell 2000. En effet, la prime de risque sur la base du ratio C/B des entreprises représentées dans le Russell 2000 par rapport au Russell 1000 est au plus bas depuis dix ans.¹
- D'un point de vue historique, et contrairement à la tendance observée ces dernières années, les petites capitalisations ont généralement tendance à surperformer les grandes capitalisations (voir Alger On the Money « [Looking for Higher Returns?](#) »).

¹ Le multiple cours/bénéfice permet d'évaluer une entreprise en mesurant son cours actuel par rapport à son bénéfice par action.

Les opinions exprimées sont celles de Fred Alger Management, Inc. (« FAM ») et d'Alger Management Ltd. (« AML ») en février 2019. Ces opinions sont sujettes à modification à tout moment et ne garantissent pas la performance future des marchés, de tout titre ou fonds géré par Fred Alger Management, Inc. Ces opinions ne visent pas à fournir des conseils en investissement et ne sauraient être considérées comme une recommandation à acheter ou vendre des titres. FAM agit en qualité de société de gestion conseillée d'AML.

Informations importantes pour les investisseurs suisses : Fonds autorisés par le régulateur suisse (Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, FINMA) à distribuer leurs parts publiquement en Suisse : pour les parties concernées, les règlements, les Statuts, le document d'informations clés pour l'investisseur (DICI) et le Prospectus complet, dans leurs dernières versions, ainsi que les rapports annuels et semestriels du Fonds, sont fournis gracieusement au représentant en Suisse. ACOLIN Fund Services AG, Affolternstrasse 56, CH-8050 Zurich. L'agent payeur en Suisse est Neue Helvetische Bank AG, Seefeldstrasse 215, CH-8008 Zurich.

Informations importantes pour les investisseurs britanniques : Fred Alger & Company, Incorporated n'est pas une personne autorisée aux fins de la loi 2000 de la Financial Services and Markets du Royaume-Uni (« FSMA ») et les informations présentées ici n'ont pas fait l'objet d'une validation par une personne autorisée au sens de l'article 21(2)(b) de la FSMA. La divulgation de telles informations est limitée par la loi au Royaume-Uni. Ainsi, les informations sont exclusivement destinées aux personnes résidant au Royaume-Uni pour lesquelles l'on estime raisonnablement que de telles offres peuvent leur être communiquées par une personne non autorisée en vertu d'une exemption de l'Ordonnance 2005 (« FPO ») de la Loi 2000 Financial Services and Markets (Offre financière). Il s'agit notamment : (A) de personnes disposant d'une expérience professionnelle dans un domaine apparenté à l'investissement et (b) d'organismes, entreprises, partenariats, associations non constituées en personne morale, Trusts, etc. fortunés qui relèvent de l'article 49 de la FPO. Les services offerts par Fred Alger & Company, Incorporated et ses entités affiliées, ainsi que les opportunités d'investissement auxquelles se rapportent ces informations, sont réservés à ces personnes, et toute personne relevant d'une autre description ne saurait s'y fier. La plupart des règles définies par le FSMA pour la protection des clients particuliers ne sont pas applicables, et les indemnités prévues dans le cadre du programme d'indemnités en matière de services financiers (« Financial Services Compensation Scheme ») au Royaume-Uni n'est pas disponible.

Alger Management, Ltd. (numéro d'immatriculation 8634056, domiciliée 78 Brook Street, Londres W1K 5EF, Royaume-Uni) est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority pour la distribution de produits et services financiers réglementés. La Française AM International a conclu un accord avec Alger Management Ltd l'autorisant à distribuer les produits de Fred Alger Management Inc. en Europe. Fred Alger Management, Inc. et/ou Weatherbie Capital, LLC, conseillers en investissement aux États-Unis, interviennent comme sous-gérants de portefeuille pour les produits financiers distribués par Alger Management, Ltd.

Information relative au risque : Tout investissement en bourse implique des risques et ne s'adresse pas à tous les investisseurs. Les valeurs de croissance ont tendance à être plus volatiles que d'autres actions car leurs cours en bourse sont plus souvent en lien avec leurs bénéfices et peuvent se montrer plus sensibles aux évolutions politiques, économiques et du marché. Investir dans des petites capitalisations boursières implique que ces émetteurs disposent éventuellement de lignes de production ou de ressources financières limitées, ou que leurs dirigeants possèdent une expertise moindre ou des liquidités moins élevées.